

LE MOT DU MAIRE

Bonjour à tous,

La saison printanière que nous entamons reflète à juste titre un nouveau cycle pour notre équipe municipale. Je citerai trois exemples qui confortent ce sentiment d'éclosion dans les prochains mois à venir pour porter les projets qui nous tiennent à cœur.

1/ Suite à la candidature que nous avons portée, la commune de Combovin est lauréate du label « Villages d'avenir » qui se veut être une reconnaissance d'une commune dynamique et en évolution. Concrètement « Villages d'avenir » est un dispositif qui s'adresse aux collectivités et qui vise à accompagner tout type de projet structurant répondant aux besoins quotidiens des habitants. La reconstruction de la salle des fêtes, que nous avons ciblée dans notre candidature est utilisée 36 semaines par an pour la restauration scolaire. La commune va donc bénéficier d'un appui en ingénierie par l'État dans le respect du développement durable, tout en s'appuyant sur le travail déjà réalisé par la municipalité (études de sol, échanges DDT...). L'accompagnement portera aussi sur la recherche de financement. Notre référente vient à la rencontre du conseil municipal dès ce mois de mars.

2/ Concernant le legs immobilier de monsieur Bienvenu à la commune de Combovin, l'équipe municipale avait à cœur d'entreprendre les démarches juridiques afin de faire respecter les dernières volontés de notre défunt Combovinois et de ne pas en rester à l'interprétation de la DRFIP. Avec soulagement et satisfaction, sur les arguments de notre avocat, et attestation des témoins, le tribunal judiciaire de Valence a statué en faveur de la collectivité. Nul doute que le généreux legs de monsieur Bienvenu est une belle opportunité pour Combovin. Nous pouvons désormais réfléchir à comment valoriser et honorer cette délicate attention.

3/ Enfin, à l'heure où vous lirez ce feuillet, nous aurons nommé l'équipe de maîtrise d'œuvre qui sera missionnée sur les aménagements urbains de notre village. Cette équipe proposera aux habitants et élus des temps de rencontre pour réfléchir ensemble sur les aménagements avec les priorités et le niveau de qualité que nous souhaitons y apporter. C'est donc un projet participatif où vos bonnes idées pour améliorer le quotidien de nos concitoyens seront appréciées. Nous vous donnerons rendez-vous avec l'équipe retenue dès cet été, et nos professionnels nous rendront leur étude préliminaire en septembre : un calendrier court à l'image de notre volonté de maintenir une dynamique de projets sur ce mandat.

Pour mener à bien les concrétisations de demain, vous vous doutez certainement qu'il y a beaucoup d'investissement de la part de vos élu.es au quotidien, avec des journées régulièrement longues et des semaines bien remplies. Vous en avez conscience, ces trois exemples ne représentent qu'une infime partie de tout ce qui est mené de front depuis ces derniers mois et années. C'est pour cela que chaque aboutissement, comme dernièrement la réalisation du site internet www.combovin.fr génère une satisfaction régénératrice, nous motivant à poursuivre tous nos desseins.

Au plaisir de vous retrouver sur ces prochains rendez-vous, Bien cordialement
Séverine BOUIT, Maire

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Le nouveau Conseil municipal des jeunes se compose cette année de 5 jeunes : Alice, Lison, Roxane, Gauthier et Thomas.

Ils ont participé à la distribution des colis de Noël offerts par la municipalité aux Combovinois et Combovinoises de plus de 75 ans. C'est un moment très apprécié qui permet une rencontre intergénérationnelle toujours très riche.

L'année se poursuit autour du projet phare de ce CMJ : la volonté d'équiper la commune d'un city-stade ! Pour ce faire, les jeunes du CMJ ainsi que des élus sont allés à la rencontre d'élus de 3 communes pour relever les points forts et les points faibles de chacun des city-stade. Ils vont maintenant participer à l'élaboration d'un cahier des charges qui permettra de



répondre aux plus près des attentes des jeunes tout en prenant en compte les contraintes budgétaires et environnementales.

IL Y A QUELQUE CHOSE QUI CLOCHE

Combovin : commune de presque 500 habitants, nichée dans les collines au pied du Vercors.

Comme tout village rural doté d'une école, on y entend les enfants dans la cour de récréation, on y trouve des agriculteurs avec des engins agricoles, des animaux et leurs bruits respectifs. Cependant, un son a disparu du village : plus aucun Combovinois n'entend les cloches de l'église qui rythment les journées ! « Pourquoi ? Que se passe-t-il ? Les cloches nous manquent ! » Les villageois s'interrogent.

Le système qui régit les sonneries des

heures et les célébrations religieuses est en panne. Ce système doit être remplacé et nécessite un coût qui n'est pas anodin.

De plus, le clocher est vieillissant, son escalier en bois n'est plus très sûr, les poutres du beffroi sont abîmées et doivent encore supporter le poids de la cloche qui avoisine les 650 kg...

La municipalité a demandé des devis pour permettre ces réparations. Quand celles-ci auront eu lieu, nous aurons le plaisir d'entendre à nouveau le son de nos cloches.

FLEURISSEMENT DE NOTRE VILLAGE

Le fleurissement de notre village participe au bien-être des habitants, mais pas seulement ! Depuis plusieurs années, la municipalité et la commission fleurissement, constituée de bénévoles, ont redoublé d'efforts pour penser de nouveaux aménagements paysagers plus résilients face aux défis du changement climatique. L'accent est désormais mis sur la plantation de plantes vivaces locales et résistantes à la sécheresse. Paillis organiques, couvre-sols, plantations variées en association : tout est mis en œuvre pour limiter l'arrosage et favoriser la biodiversité. Les choix paysagers s'inscrivent dans une démarche durable et responsable.



À NOTER : contrairement à certaines idées reçues, les plantes installées en terre en bordure d'habitation participent à l'absorption de l'eau de pluie et réduisent la quantité d'eau pouvant stagner et s'infiltrer dans les murs !

Si vous avez besoin de conseils pour végétaliser les abords de votre propriété, il est possible de contacter la mairie.

Vous avez aussi pu remarquer la création de nouveaux massifs en pleine terre, qui sont une alternative durable aux anciens bacs à fleurs hors sol. En quelques années plusieurs espaces publics se sont ainsi transformés, avec une belle intégration paysagère !

PENSER VÉGÉTALISATION

Nos projets visent aussi à végétaliser davantage nos rues et ruelles, car cela présente de nombreux avantages :

- Réduction des effets néfastes de la minéralisation (îlots de chaleur, pollutions diverses, mauvais écoulement des eaux pluviales, perte de biodiversité...)
- Amélioration du cadre de vie.
- Création d'un environnement plus calme.

APPEL À LA PARTICIPATION CITOYENNE

Les habitants sont encouragés à s'approprier cette démarche en végétalisant leurs façades et espaces privés. Planter des fleurs adaptées devant chez soi, végétaliser un mur, planter une haie mélangée qui servira de refuge pour la faune..., en adoptant ces pratiques chez soi, nous pouvons tous participer à la création d'un village encore plus vert et plus résilient !

La municipalité tient à remercier chaleureusement les bénévoles du fleurissement pour leur engagement dynamique, mais aussi chaque habitant qui veille à l'arrosage des massifs à proximité de chez lui, ou qui nous fait don d'une plante, de boutures ou de repousses d'arbustes. Continuons à végétaliser notre village ensemble !

LE BRÛLAGE À L'AIR LIBRE

POUR MIEUX RESPIRER NE BRÛLER PAS VOS DÉCHETS VERTS.

La combustion à l'air libre de végétaux est une activité très pratiquée en région Rhône-Alpes. Toutefois elle est fortement émettrice de polluants : particules, hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), dioxines et furanes. Outre la gêne pour le voisinage et les risques d'incendie qu'elle engendre, cette activité contribue donc

à la dégradation de la qualité de l'air et génère des conséquences sanitaires pouvant s'avérer graves, avec une sensibilité accrue dans les zones urbaines et périurbaines ainsi qu'en pointe de pollution.

La combustion à l'air libre des déchets verts est peu performante et pollue d'autant plus que les végétaux sont humides.

La loi n° 2020-105 du 10 février 2020 précise qu'il est désormais interdit de brûler les biodéchets à l'air libre et dans les incinérateurs. Et depuis le 25 mars 2020 tout brûlage de déchets verts et écobuages selon l'arrêté préfectoral n°26-2020-03-25-04 dans tout le département de la Drôme est interdit.

À **NOTER** : En cas de non-respect de la loi, une contravention de 750 euros peut être appliquée.

DES SOLUTIONS ALTERNATIVES EXISTENT POUR LES VALORISER :

- Compostage individuel
- Le broyage et le paillage
- La collecte en déchèterie

ÉCOBUAGE

Des dérogations sont possibles pour des écobuages contrôlés sous la responsabilité des agriculteurs en période de vent faible mais l'interdiction reste totale les mois de juillet et août et à moins de 200 m des espaces de forêts.

Bien que la commune de Combovin soit classifiée par l'État de zone à risques faibles, les espaces forestiers qui couvrent plus de la moitié de la commune restent très sensibles aux incendies. La classification de la commune est susceptible d'évoluer après concertation entre la commune, l'État, l'ONF et le SDIS de la Drôme en fin d'année.

MON LIBÉLO

LA SOLUTION POUR TESTER LE VÉLO ÉLECTRIQUE CHEZ VOUS

Vous cherchez une solution de déplacement pratique, économique et respectueuse de l'environnement ? Ne cherchez plus ! Mon Libélo, le service de location de vélos électriques longue durée mise en place par Valence Romans Mobilités est là pour répondre à vos besoins !

À partir de 17€/mois, Mon Libélo vous offre la possibilité de louer un vélo électrique pour une durée de 3 ou 6 mois, (renouvelables dans la limite d'un an et des disponibilités - hors vélo cargo) avec la garantie que le vélo vous appartient pendant cette période. Vous avez le choix parmi notre flotte de 120 vélos à assistance électrique, comprenant également 3 vélos cargo à assistance électrique, idéaux pour transporter vos

courses ou vos enfants en toute sécurité. La location d'un siège enfant est aussi possible.



VALENCE ROMANS
Mobilités

Grâce à ce système de réservation en ligne, la démarche pour obtenir votre vélo est simplifiée au maximum.

En optant pour Mon Libélo, vous contribuez activement à la réduction de votre empreinte carbone, tout en favorisant une mobilité plus fluide et plus respectueuse de l'environnement. En effet, chaque kilomètre parcouru en vélo électrique est autant de voiture en moins sur nos routes, ce qui se traduit par une diminution de la pollution atmosphérique et sonore.

C'est la solution idéale pour tester votre utilisation du vélo électrique avant de passer à l'acte d'achat.

PLUS D'INFORMATIONS :
www.valenceromansmobilités.fr

CHEMIN DES ARTISTES

L'ÉDITION 2024 SE PRÉPARE !

Rendez-vous les 12 et 13 octobre 2024 pour la prochaine édition de Chemin des artistes !

CHEMIN
ARTISTES
PEINTURE SCULPTURE PHOTOGRAPHIE
ARTS NUMÉRIQUES...

OUVERTURE DES CANDIDATURES à partir d'avril :
<https://chemindesartistes.valenceromansagglo.fr>

La Région
Auvergne Rhône Alpes

VALENCE
ROMANS
AGGLO

ÉCOLE DE COMBOVIN

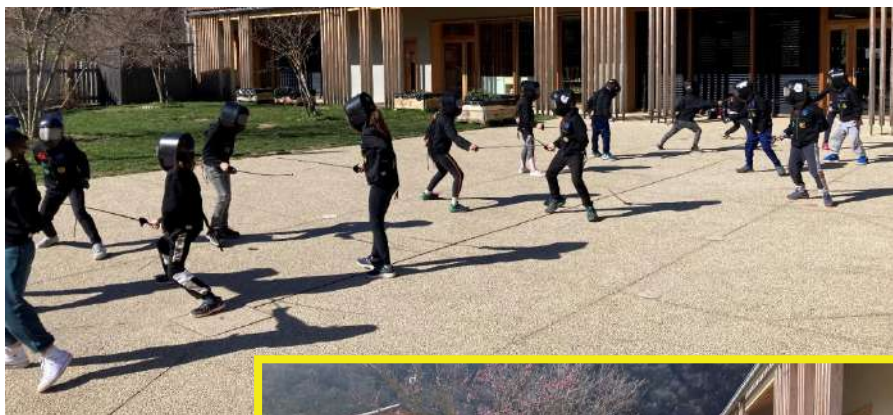
L'école de Combovin a été labellisée **Génération 2024** par le comité de pilotage académique. Ce label reconnaît le travail engagé afin de permettre aux élèves de se projeter vers cette grande manifestation sportive mondiale que seront les **jeux olympiques et paralympiques de Paris** cet été.

L'activité physique et sportive a été déclarée «grande cause nationale» pour cette année.

Ce label Génération 2024 vit sur notre école à travers les partenariats développés avec les différents comités : le **basket** en

septembre/octobre, et l'**escrime** actuellement avec monsieur Benjamin Giannini.

Entre mars et avril, le Comité Départemental Olympique Drôme Ardèche (CDOS) effectuera deux interventions par classe. La première, sur les **jeux paralympiques pour les CP/CE1** et les **symboles olympiques pour les CE1/CE2**, puis, la deuxième permettra à tous les élèves de **rencontrer un**



Séance d'escrime pour les élèves dans la cour de l'école



Le CDOS est venu sur l'école de Combovin accompagné des **Phryges**, pour le plus grand bonheur des élèves.

olympien ou un sportif de haut niveau du département.

Le comité Sport Adapté 26/07 interviendra au cours du mois de mai afin de sensibiliser les élèves sur « **le sport pour tous** ».

Différentes sorties sportives sont organisées au mois de juin.

Mardi 02 avril, ce sera le **carnaval pour les écoles du RPI**. Les élèves de l'école de Combovin défilent dans les rues du village.

L'équipe enseignante

LA NOUVELLE ÉQUIPE SUR LE PÉRISCOLAIRE

Après de nombreuses années dédiées à l'accompagnement des enfants scolarisés sur le regroupement pédagogique intercommunal (transport scolaire, garderie et cantine) **Marianne** profite d'une retraite bien méritée et **Emmanuelle** a choisi de prendre une disponibilité. Nous leur souhaitons une belle continuation à toutes les deux.

Depuis le mois de janvier 2024, une nouvelle équipe accompagne donc



les enfants scolarisés à Combovin sur l'ensemble des temps périscolaires. **Candice** et **Ludivine** sont venues rejoindre **Laetitia**. Le matin, Ludivine accueille dès 8h05 les jeunes Combovinois scolarisés à Combovin dans les locaux de l'école de Combovin. Candice, quant à elle, les accompagne dans le bus pour que chaque élève rejoigne son école respective.

Depuis leur arrivée, Candice et Ludivine ont déjà pu participer à une formation sur l'**accompagnement du temps du repas**, proposée par Valence Romans Agglo et animée par Agribiodrôme.

COLLECTE DES DÉCHETS D'AMIANTE

Depuis le 1^{er} juin 2021, l'Agglo propose aux particuliers un nouveau service pour faciliter, en toute sécurité, l'évacuation des déchets d'amiante liée.

Les habitants peuvent déposer sur rendez-vous et les mercredis uniquement leurs déchets sur une des plateformes du prestataire Valorsol Environnement.

**PRENDRE RENDEZ-VOUS
AU PRÉALABLE AUPRÈS DE
VALENCE ROMANS AGGLO :**

04 75 81 30 30 ou
dechets@valenceromansagglo.fr

L'amiante lié se retrouve principalement dans les anciennes plaques de fibrociment, des éléments de couverture, de bardage, mais aussi dans des canalisations et des bacs horticoles.

Vous pourrez accéder au service après validation de votre demande auprès du service des déchets.

L'amiante doit être conditionné dans des big bags homologués, fermés en bec de cygne et marqués amiante

que vous devrez fournir.

L'Agglo prendra en charge financièrement les coûts de traitement pour un poids maximum de 300 kg par foyer et par an (soit l'équivalent de 15 plaques) au-delà de ce poids, le surplus sera à votre charge en paiement par carte bancaire.

Les particuliers doivent être très précautionneux dans le démontage et la manipulation des déchets d'amiante, en évitant de faire de la poussière ou des petits débris.

Les protections du site d'entreposage et de conditionnement doivent être soignées. Le port de masque et de gants est indispensable, de combinaison recommandée.

L'intervention des particuliers doit rester exceptionnelle.

Pour des travaux importants faire appel à une entreprise certifiée avec un possible financement via l'Agence Nationale de l'Habitat.



SÉANCE DU 15 FÉVRIER 2024

DÉLIBÉRATION : Avis de la commune sur le projet du plan local de l'habitat de Valence Romans Agglo

DÉLIBÉRATION : Création d'un poste non permanent à temps non complet

DÉLIBÉRATION : Sollicitation du fonds de concours à Valence Romans Agglo pour les travaux de rénovation de l'église

DÉLIBÉRATION : Sollicitation du fonds de concours à Valence Romans Agglo pour les travaux de rénovation des logements rue des Friots

PRÉSENTATION du site internet de la commune

PRÉSENTATION de la cérémonie du 22 juin 1944

SÉANCE DU 7 MARS 2024

DÉLIBÉRATION : Approbation de la charte du parc naturel régional du Vercors 2024-2039

DÉLIBÉRATION : Vote du compte de gestion 2023

DÉLIBÉRATION : Vote du compte administratif 2023 et affectation des résultats

DÉLIBÉRATION : Demande de subvention au département pour la restauration des 2 monuments aux morts

DÉLIBÉRATION : Demande de subvention à l'Office National des Combattants et des Victimes de Guerre pour la restauration des 2 monuments aux morts

DÉLIBÉRATION : Demande de subvention au département pour les amendes de police 2024

DÉLIBÉRATION : ACQUISITION D'UN BIEN IMMOBILIER À LA SUITE DU LEGS DE MONSIEUR BIENVENU.

Madame le Maire rappelle le legs par Monsieur Pierre BIENVENU, décédé le 27 avril 2021 à MONTÉLIER, de la propriété immobilière suivante à la commune de COMBOVIN.

LES PETITES MAINS DU RPI

Malgré un essoufflement latent en fin d'année scolaire 2023, l'association a pu se renouveler - Bureau comme Conseil d'Administration - et des parents bénévoles continuent d'animer cette année 2023/2024 avec des actions diverses afin de récolter des fonds pour les écoles des trois communes et ainsi offrir à tous les enfants du RPI des interventions, activités, sorties ainsi que du matériel.

Dernier évènement en date : le **loto du samedi 9 mars 2024** qui a fait salle comble (voir photo ci-contre) et a permis de rapporter un joli bénéfice sur lequel l'équipe d'enseignants peut d'ores et déjà compter pour les projets pédagogiques de l'année prochaine !



CONTACT : lespetitesmainsrpi@hotmail.fr

Nous espérons que cet engouement continuera sur les **prochaines manifestations** prévues avant les vacances d'été :

- la course de caisses à savon du dimanche 19 mai 2024 à Combovin, où les Petites Mains tiendront le snack sucré (crêpes, barbes à papa, glaces)
- en projet : un apéritif/repas partagé, pour permettre un moment convivial en toute simplicité, peut-être fin mai.
- la kermesse du vendredi 28 juin 2024 à Châteaudouble, pour clôturer l'année dans une ambiance festive,

Et après les vacances d'été, la traditionnelle soirée de rentrée qui se déroulera en septembre ou octobre 2024.

C'est avant tout le bien être et l'épanouissement scolaire des enfants qui est le moteur de notre association ; mais tenter de cultiver une bonne ambiance et créer du lien entre les parents nous tient également à cœur ! N'hésitez pas à venir nous rencontrer lors des manifestations ou nous contacter par mail ; toute remarque, aide ou participation, quelle qu'elle soit, est la bienvenue !



ACCUEIL DE LOISIRS DE LA RAYE

Du côté de l'accueil de loisirs de la Raye, géré par le RPI de Châteaudouble Combovin et Peyrus, les **vacances de printemps** se préparent ! L'équipe d'animation, composée de deux combovinoises, un peyrusien et un saint-pérollais, a hâte d'animer les journées des 28 enfants accueillis, âgés de 3 à 11 ans ! Ces vacances auront lieu du lundi 15 au vendredi 26 avril 2024. La première semaine tournera autour de **la vie des animaux au printemps** pour



POUR PLUS D'INFORMATIONS :
sur ce programme ou sur l'accueil de loisirs de la Raye, rendez-vous sur :
<https://alshdelaraye.portail-familles.app>

faire suite aux vacances précédentes et la vie des animaux en hiver. La deuxième semaine basculera vers les **Jeux Olympiques** et sera l'occasion d'une

journée inter-centre à Montéliér avec les accueils de loisirs de Montéliér, Montmeyran, Malissard et Cap' sur tes vacances (de Valence Romans Agglo).



4L TROPHY

Le 4L Trophy arrive aux portes de Combovin, avec son équipage drômois composé de **Clarys et Clément** originaire de la Baume d'Hostun et de Combovin. Surnommés **“Mr et Mme Bougon”**, en clin d'œil aux heures passées à **“râler”** lors de la restauration de leur 4L.

Ces deux jeunes infirmiers s'engagent dans ce rallye humanitaire qui vient en aide aux enfants du désert marocain en développant l'accès à la scolarité et aux soins médicaux. Pour cela, une partie des frais d'inscription ainsi que les dons des trophistes sont reversés à l'association **“enfants du désert”**.

Le 4L Trophy s'inscrit également dans une démarche de protection de la nature grâce à sa collaboration avec l'association **“Surfrider Foundation**

Maroc” qui a pour but de protéger les littoraux méditerranéens.



POUR SOUTENIR LEUR PROJET, ils vous convient toutes et tous à participer à un **concours de pétanque**, organisé le **dimanche 23 juin 2024** sur la commune de Combovin. Il sera suivi d'un **repas convivial**.

Lors de cette journée, l'équipage 265 vous invite aussi à participer à la **récolte de fourniture scolaire ou de denrée non-périssable** qu'ils distribueront directement aux enfants lors du rallye qui se déroulera en **février 2025 dans le désert marocain**.



CLUB DE L'AMITIÉ

En ce début d'année 2024, nous déplorons la perte de notre ami **Dédé Planel** ainsi que celle de notre doyenne de l'Association, **Marthe Chareyron**. Toutes nos amitiés à leur famille.



Un grand merci à nos amis chasseurs qui nous permettent de réaliser le **repas chevreuil**.

Parallèlement au week-end du « Chemin des Artistes », nous renouvelons le **vide greniers** le dimanche 13 octobre 2024. En espérant le beau temps de l'année dernière, nous vous attendons nombreux.

Il est rappelé que les adhérents du club de

Le **28 janvier**, notre **choucroute** a réuni Combovinois et amis des villages voisins et a remporté un vif succès. Le repas a été apprécié par tous et cette journée a été riche de convivialité et de bonne humeur.

l'amitié se réunissent **tous les jeudis de 14h30 à 17h**, salle du Conseil Municipal de la Mairie de Combovin. Nous serions heureux d'accueillir toutes les personnes, quelque soit leur âge, à venir passer un moment agréable avec nous (belote, jeux de société, discussions, etc.)

ACCA

Au mois de **février**, nous avons comme tous les ans procédé aux **comptages nocturnes du gibier** et cela à la demande de la fédération des chasseurs de la Drôme. Ces comptages ont eu lieu entre 20h et 23h sur un circuit bien déterminé et imposé. Lors de ces comptages, nous roulons à 10km/h avec de gros projecteurs, nous effectuons un relevé de présence des animaux sur le circuit. Nous tenons à nous excuser si des personnes ont été importunées par l'éclairage des champs.

Comme les années précédentes, nous allons participer à l'organisation de la journée **caisses à savons** le dimanche 19 mai 2024.

À l'occasion de la **sainte Marguerite**, nous participerons à l'organisation des concours de pétanque du samedi



20/07 et dimanche 21/07/2024 ainsi que le **15 août 2024**.

Au plaisir de vous retrouver nombreux à ces manifestations.

CASA MATTA : PREMIER TRIMESTRE 2024

L'association culturelle avait pris, en ce début d'année, la même résolution que les années précédentes, celle de **divertir** toujours davantage notre village et ses alentours.

Certains **ateliers** sont désormais classiques. Ainsi, le club lecture s'est réuni le 9 janvier et le 26 mars. Un atelier Nature consacré à la découverte de la truffe à Montéleger a connu un vif succès le 4 février. L'atelier yoga continue son serein bonhomme de chemin en réunissant ses adeptes le mardi soir.

Variés, intéressants sont les thèmes des échanges du **troisième jeudi du mois** : ce trimestre, le deuil le 18 janvier, la souffrance au travail le 15 février. Rappelons que toute association du village peut proposer une animation, disposant ce soir-là d'une **carte blanche**.

Le micro était tendu le 4 janvier, le 1^{er} février, le 28 mars à tous les amateurs qui souhaitent **pousser la chansonnette ou interpréter un morceau de musique**. Il en ira de même chaque **quatrième jeudi** des mois à venir.

Ce trimestre, le 4 février plus précisément, la salle des fêtes du village a été particulièrement

égayée par un **ballet de danses orientales, tahitiennes et autres**. Par ailleurs, **deux concerts** de grande qualité ont réchauffé notre hiver à l'auberge : un Trio de musique folk le 22 février et un Duo saxo/piano, Pas Sage Duo, le 7 mars. D'autres pépites musicales attendent les Combovinois le trimestre prochain.

Deux événements culturels ont été concoctés pour un public particulièrement au rendez-vous : du théâtre cocasse avec **L'Eloge de la gêne** par la compagnie Archipel 427 (le **29 février**) et un bouquet de courts métrages savoureux avec notre participation à un événement national, le **Festival du court métrage du 21 mars**.

Vous reprendrez bien un peu de légèreté pour terminer ? Les **soirées jeux** sont là pour vous en apporter : le 25 janvier, nous avons pratiqué tarot, le 8 février, la soirée était consacrée la découverte du jeu de rôle, Le Loup-garou. Le mars a mis à l'honneur jeux de cartes.

Guettez les affiches, consultez le planning, d'autres bons moments vous attendent...



L'AVENIR COMBOVINOIS



Comme chaque année la traditionnelle **Matinée boudin et caillette** organisée par l'Avenir Combovinois a eu lieu début mars. Si les giboulés de mars ont épargné les bénévoles le samedi lors de la confection des caillettes et des boudins ce ne fut pas le cas le dimanche matin lors de la vente. Malgré la neige et la pluie, les caillettes et les nombreux mètres de boudins ont tous été vendus.

ÉLECTION EUROPÉENNE

La commune de Combovin lance un appel à volontaires auprès des électeurs inscrits sur les listes électorales de la commune pour être assesseur dans un bureau de vote, à l'occasion des **élections européennes le 9 juin 2024**

LE RÔLE DES ASSESSEURS

Membres des bureaux de vote, les assesseurs, bénévoles (Article R44 du Code électoral), participent au déroulement des opérations électorales. Ils sont généralement chargés :

- de s'assurer que l'électeur est effectivement inscrit dans le bureau de vote dans lequel il se présente
- de contrôler et de faire signer la liste



Le 30 avril prochain nous invitons tous les Combovinois à venir **chanter « Lou mai » de maison en maison**. Les

œufs récoltés lors de cette belle soirée seront partagés le **samedi 4 mai** au soir sous forme d'omelettes au cours d'un repas. Ce repas sera également l'occasion de partager des souvenirs avec la diffusion de films/reportages réalisés dans les années 80 sur les fêtes de la Sainte-Marguerite de l'époque notamment.

Nous vous attendons nombreux !

d'émargement

- d'apposer sur la carte électorale le timbre portant la date du scrutin

Ils peuvent également être amenés à suppléer ou à assister le président et ainsi procéder au contrôle d'identité des électeurs et tenir l'urne. Ils peuvent participer à la clôture du scrutin et au dépouillement des votes. Le planning de présence sera établi en fonction de vos disponibilités.

VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER À CET ACTE CITOYEN ?

Contactez la mairie au 04 75 59 82 71 ou mairie@commune-combovin.fr

CALENDRIER 2024

Jeudi 28 mars >20h30 : Casa Matta - Chants et karaoké

Mardi 02 avril :

Écoles du RPI - Carnaval

Jeudi 04 avril : Casa Matta - Théâtre « La mort n'est que la mort si l'amour lui survit : Histoire d'Orphée »

Dimanche 07 avril : Casa Matta >10h : Brunch des Iles à 17h : Concert reggae

Jeudi 11 avril >20h30 : Casa Matta - Soirée jeux « Dixit »

Jeudi 18 avril >20h30 : Casa Matta - Conférence-débat « L'Intelligence artificielle »

Jeudi 25 avril >20h30 : Casa Matta - Soirée chants et karaoké

Mardi 30 avril : Chants « Lou mai » - Avenir Combovinois *de maison en maison*

Jeudi 02 mai à 21h : Casa Matta - Concert « Mad Music »

Samedi 04 mai : Avenir Combovinois - Repas omelette

Dimanche 05 mai >10h : Casa Matta - Restauration légère à l'Auberge / Scène ouverte

Mercredi 08 mai à 11h00 : Cérémonie armistice 1945 - *place L. Faure*

Jeudi 09 mai >20h30 : Casa Matta - Soirée jeux

Jeudi 16 mai à 21h : Casa Matta - Spectacle « Quelque part dans les ronces »

Dimanche 19 mai : Jé Un Garage - Course de caisses à savon

Lundi 20 mai à 18h : Casa Matta - Concert musique baroque - *église de Combovin*

Jeudi 23 mai >20h30 : Casa Matta - Soirée chants et karaoké

Jeudi 30 mai 2024 à 20h30 : Casa Matta - Spectacle « *Matin Brun* » de Franck Pavlov

Dimanche 09 juin 2024 : Elections européennes

Samedi 22 juin à 10h45 et 11h30 : Cérémonie du 80^{ème} anniversaire du bombardement

Dimanche 23 juin : « Mr et Mme Bougon » - Concours de pétanque + repas

Vendredi 28 juin : Les Petites Mains du RPI - Kermesse à Châteaudouble

Samedi 20 et dimanche 21 juillet : Sainte Marguerite

DÉCHÈTERIE MONTVENDRE

Lundi, mercredi et vendredi :

10h – 12h et 15h – 18h

Mardi et jeudi : 15h – 18h

Samedi : 9h – 17h

COMMUNICATION

• Installez l'application

PANNEAUPOCKET ou consultez

<https://app.panneaupocket.com/>

• www.combovin.fr

le site internet de la

commune de
combovin

MAIRIE

95 rue du 22 juin 1944 - 26120 COMBOVIN

Tel : 04 75 59 82 71

Mail : mairie@commune-combovin.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi et jeudi : 8h00 – 12h00

Mardi et vendredi : 13h30 – 17h00

Afin de vous référencer dans l'adressage, merci aux nouveaux résidents de nous contacter ou de se présenter à la mairie

VALENCE ROMANS AGGLO

1 Place Jacques Brel - 26000 VALENCE

Tel : 04 75 81 30 30

Mail : accueil@valenceromansagglo.fr

www.valenceromansagglo.fr